

Conseil d'établissement de l'école secondaire Chomedey-de-Maisonneuve – 2020-2021

Séance du 11 février 2021

Compte rendu Réunion du conseil d'établissement de l'école Chomedey de Maisonneuve		
Jeudi 11 février 2021	18h40	Via la plateforme TEAMS

Type de réunion	Conseil d'établissement
Président(e)	Alexandre Grégoire-Rousseau
Secrétaire	Gaëlle Bergougnoux
Participants	Karine Paquette Geneviève Béliveau Gaëlle Bergougnoux Karoline Morin Melissa Ann Murphy Domey Isabelle Racicot Chantal Barrette Josie Bédard Karianne Goudreault L'Heureux Alexandre Grégoire-Rousseau Emmanuelle Christophe Diane Beaudet Stéphanie Bouchard Catherine Robert Fernando Madrigal
Absent	Akim Duquette Gabrielle Chamberland Patrick Joseph Naomie Toto Furume

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h40.

2. Adoption de l'ordre du jour

*L'adoption de l'ordre du jour du 11 février 2021 est proposée par Fernando Madrigal et secondé par Catherine Robert.
Adopté à l'unanimité.*

3. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 3 déc.

*L'adoption du PV du 3 décembre 2020 est proposée par Karoline Morin et secondé par Catherine Robert (légère modification à inclure à la fin du PV).
Adopté à l'unanimité.*

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 14 janvier 2021

*L'adoption du PV du 3 décembre 2020 est proposée par Catherine Robert et secondé par Chantal Barrette.
Adopté à l'unanimité.*

5. Période réservée aux membres du public

Fernando Madrigal : Rien de nouveau à rapporter.

Emmanuelle Christophe (Je Passe-Partout): Emmanuelle fait un retour sur les éléments mentionnés dans le PV du 3 décembre en ce qui attrait aux questionnements du rôle et de l'apport de Je Passe-Partout pour les études dirigées.

Karine Paquette confirme que c'est ce qui a été discuté avec la coordonnatrice des études dirigées et de l'aide aux devoirs. Ce sujet sera discuté demain lors de la rencontre avec l'équipe-école.

Karine Paquette prend l'occasion pour réitérer qu'on est en pénurie de personnel à l'école, surtout dans le champ adaptation scolaire / cheminement particulier, depuis le mois d'août. On a fait des efforts pour combler ces postes. Ça a bien fonctionné, mais en janvier une enseignante du champ de l'adaptation scolaire a donné sa démission. Dans ce contexte, la CSSDM demande que ce soit l'orthopédagogue qui effectue le remplacement. En conséquence, les services d'orthopédagogie seront suspendus pour le reste de l'année scolaire. Il faudra donc dans les prochaines années revoir le mandat des enseignants-ressources pour compenser au manque d'orthopédagogue.

Comment allons-nous aider nos élèves en difficulté? Beaucoup de questionnements. Réflexion de fond à avoir.

Je passe partout est pour tout le 1er cycle du secondaire.

Emmanuelle : Quel impact sur les études dirigées?

Karine Paquette : On a l'obligation d'offrir ce service, de l'aide aux devoirs.

La mission de Je passe partout c'est d'accompagner le jeune dans son cheminement scolaire, pas juste de réussir son examen. C'est un soutien scolaire, ce n'est pas un service de tutorat. C'est un organisme communautaire. Il y a un lien avec l'école, mais aussi les familles.

Est-ce que ça doit rester obligatoire? S'il y a un soutien scolaire obligatoire, qu'il soit pris en charge par des gens de l'école? Il faut prendre le temps d'analyser tout ça.

Emmanuelle : on sent une grande démotivation des jeunes. Occasion de faire du ludique. Appuyer les efforts des jeunes, journées de la persévérance scolaire. Appuyer le positif. Semaine du 23 février, on va commencer les ateliers de robotique.

6. Période réservée aux membres de la communauté

Aucun membre du public présent lors de la réunion

7. Période réservée aux membres du conseil des élèves

Karianne Goudreault L'Heureux : la distribution de fleurs pour la saint-valentin a été un énorme succès cette année. On a plus vendu que les années passées (app. 250). Concours pour la couverture des agendas : on va demander aux élèves de dessiner et de voter pour ce qu'ils veulent voir sur leur agenda.

8. Période réservée à la présidence

Rien à ajouter / apporter.

9. Réaménagement des cours d'école (suivi)

L'équipe de gestion de projet et d'architecte est présente au CÉ pour faire un suivi sur le réaménagement des cours d'école.

- Olivier Ménard, ingénieur
- Pauline Gaillot et Josée Labelle – architecte / aménagement paysagé

L'équipe donne une présentation de l'avancement du projet à 60%.
Projet sera en deux phases : stationnement : phase 1 ; cour : phase 2.

La Ville ne permet pas d'avoir plus de 30 cases de stationnement extérieures (reliés au droit acquis de 30 cases depuis 1970's). Le projet va se faire sur deux années ; pas de travaux comme tel avant 2022/2023. Travaux de maçonnerie en premier lieux ; après les deux phases pourraient alors se faire en même temps.

Des démarches ont été entamées pour la destruction du bâtiment dans la cour. Aussi, un chantier de maçonnerie est à prévoir ; les travaux de stationnement suivront après.

Cour côté Ontario : espace plus généreux pour les élèves, plus végétalisé. Section stationnement condensée qui permet d'offrir plus de places pour les élèves, plus de verdure. Potentiel pour classe extérieure (avec abris), sentier des arts, placette du personnel au cœur de l'îlot de verdure. Beaucoup de recommandations reçues, incluant la compilation des consultations effectués auprès du personnel enseignant et du comité vert. Il y a eu des rencontres avec une conseillère du CSSDM, avec la direction, et avec le service d'urbanisme.

Le règlement d'urbanisme est en révision ce qui apporte des exigences techniques additionnelles.

Stationnement inclus : 30 cases réparties de chaque côté d'une allée, 4 cases avec borne de recharge électrique, 1 case AU et permet une allée de livraison de la cafétéria, pourra servir comme débarcadère également.

- Arboretum : arbres adaptés aux conditions urbaines.
- Tableau qui pourrait servir d'écran de projection. Mobilier diversifié, de type estrade. Banc dans le gazon autour.
- Jardin de pluie aux abords de la classe extérieure pour des aspects pédagogiques
- Plusieurs éléments de mobilier.
- Supports à vélo avec un modèle de casier fermé pour la sécurité (2x6) (autour de 60 supports à vélo en tout, pour élèves et enseignant.es)
- Éclairage sécurisant.

Alexandre : Maçonnerie? C'était prévu?

Équipe projet : À la suite d'expertise, on s'est rendu compte que l'intervention était assez urgente et doit se faire avant la cour.

Isabelle : l'espace pour la neige ne semble pas suffisant.

Plantes à pollinisation, il y a des espèces envahissantes, qui va faire l'entretien?

Équipe projet : Les plantes sont indigènes, on préfère des plantes qui vont résister dans une cour d'école. Question d'entretien qui va être regardé avec l'architecte paysagiste.

Discussions à avoir, partenariat peut-être avec la ville.

Geneviève : sentier des arts. Heureuse du partenariat. Quelle serait les structures en?

Équipe projet : On ne veut pas imposer une forme pour vous. On pourrait mettre seulement une dalle de béton et vous continuez le projet avec l'École des métiers.

Mosaïque vieillit mieux en face verticale que horizontale. Laisse l'école décider de ce qu'elle veut.

Stéphanie : pas assez d'espace pour la neige ?

Équipe projet : Va être évalué avec l'ingénieur civil, à partir du nombre de mètres carrés et des prévisions de précipitations.

Stéphanie : Borne de recharge électrique : 4 places de moins. Est-ce qu'on peut les utiliser en attendant?

Équipe projet : À voir et gérer à l'interne.

Et si en 2035 on a tous des autos électriques, pourrait-on ajouter des bornes?

Équipe projet : Oui certainement.

Alexandre : est-ce possible de nous partager un échéancier des travaux (au niveau)?

Équipe projet : Bureau de projet qui détermine l'ordre des choses et c'est en train d'être reconfigurée. On ne peut pas vous donner de dates.

Karine Paquette : est-ce que ce serait possible d'avoir la présentation pour la transmettre aux profs? Pour faire un suivi à l'ensemble du personnel...

Ce serait mieux de faire l'inverse, présenter d'abord à l'ensemble du personnel.

Équipe projet : On suit le plan de communication établi par le ministère en fait. C'est au CÉ de transmettre et recueillir les commentaires.

Mais c'est Mme Paquette qui doit présenter et recueillir les commentaires de l'équipe école. Importance de présenter d'abord à l'équipe école.

Alexandre : quand est prévue la prochaine rencontre / présentation?

Équipe projet : Selon le plan de communication, rien n'est prévu cette année.

Présentation prochaine sera le 100%.

Pour la cour, on aura une autre présentation avec les 60%

On ne connaît pas les dates précises à laquelle on va commencer les travaux.

Karine Paquette demande qu'on lui transmette à l'avance les présentations (idéalement une semaine à l'avance afin de pouvoir se préparer et discuter un peu avec les enseignants)
Équipe projet : c'est possible de le faire.

10. Budget / Résolution pour les mesures protégées

Chaque année le ministère demande au CÉ de faire une résolution pour confirmer que l'école a bien prévu les sommes des mesures protégées à son budget (voir en annexe «résolution mesures protégées»). La résolution est uniquement sur les mesures protégées cette année. Toutes ces mesures ne sont pas nécessairement reçues par Chomedey. La direction présente un tableau qui montre la distribution des montants du ministère à travers la CSSDM jusqu'à l'école, ce qui inclus :

- Achats de livres dans différentes librairies.
- Sorties scolaires : la somme pourra servir à autre chose, par exemple inviter artistes et auteur(es) qui viendraient à l'école. La direction a fait des démarches auprès de l'association des cinémas parallèles du Québec. On veut assurer la pérennité du cours de cinéma en collaborant avec cet organisme pour produire du matériel didactique.
- Formation en RCR : tous les secondaires 3 doivent être formés. Achat de matériel. Et obligation de former les élèves de l'année passée qui n'avaient pas eu la formation à cause de la pandémie.

En tant que président, Alexandre doit signer le document au nom du CÉ et le retourner ensuite à Mme Paquette.

Il est proposé par Catherine Robert et secondé par Fernando Madrigal d'approuver la résolution pour les mesures protégées tel que rédigée et présentée aux membres du CÉ. Adopté à l'unanimité.

11. Varia

Diane : le MÉMO (Mouvement pour une École Moderne) a lancé un Pacte pour la revalorisation de l'école québécoise. Souhaite que tous les spécialistes de l'école se penchent sur les problèmes de l'école et essayent de trouver des solutions ensemble. Diane nous invite à le lire et à le signer.

Karine Paquette: Rappel qu'il y a une formation obligatoire pour tous les nouveaux membres du CÉ. Cela fera l'objet d'une reddition de compte de la part de Mme Paquette. Va nous envoyer un courriel de rappel.

Rappel : Signature des enseignant.es dans les courriels de correspondances avec les élèves et les parents ; Alexandre soulève l'importance d'avoir une bonne signature, complète et professionnel. Diane demande que les enseignants identifient dans leur courriel de quel élève ils-elles parlent.

12. Prochaine rencontre

18 mars 2021 : nous parlerons du budget de l'école, avec une mise à jour.

13. Levée de la séance

Réunion terminée à 20h30.